Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 8 (1978)

Heft: 2

Rubrik: Libres opinions : les bons comptes font les bons amis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les bons comptes font

les bons amis

Il n'y a plus de doute, depuis un certain temps, une certaine catégorie de gens ont le pressentiment que les aînés sont des privilégiés de notre société et qu'ils ont bien assez pour vivre. Cela leur paraît injuste d'autant plus qu'ils ont l'impression que c'est la société qui paie la facture ! Cette sorte de mécontentement s'amplifie quand ces personnes en arrivent à penser qu'elles payent pour « les vieux » sans savoir si demain, quand elles arriveront elles aussi à un âge respectable, les caisses ne risquent pas d'être vides !

D'autre part, le fait même d'entendre de la bouche de certains retraités bien lotis, qu'ils n'ont jamais eu autant pour vivre qu'actuellement, pourrait faire croire, en effet, que les aînés ne sont pas à plaindre. Il est aussi vrai que les personnes interrogées par Henry Brandt dans son film « Le Dernier Printemps » disent presque unanimement avoir « assez pour vivre ».

Des différences...

Mon intention avec cet article, est simplement d'apporter quelques constatations sur le mode de vie qui est très différent si nous avons vingt, quarante ou septante ans. Si nous prenons, par exemple, les moyens de déplacement : la grande partie de la société qui n'a pas encore atteint l'âge de la retraite est propriétaire d'une voiture qui occasionne pas mal de frais, alors que les aînés ont tendance à s'en défaire et à se servir des moyens de transport publics. Pour cela, ils peuvent bénéficier de tarifs spéciaux auprès des CFF ou des compagnies locales.

Par la liberté dans le temps : les aînés aiment sortir dans la journée, n'appréciant pas, en principe, d'être dehors le soir, alors que la jeunesse, elle, n'a que les soirées et les week-ends pour s'échapper de la vie quotidienne. Les lieux de fréquentation sont différents... ainsi que les dépenses qui en résultent. Par exemple : le prix d'un whisky dans un dancing n'a rien de comparable au prix d'une boisson dans un salon de thé.

Il en va de même au niveau vestimentaire. Alors que les uns sont sensibles à une publicité qui incite à suivre une mode pas toujours bon marché, les aînés, généralement, ne sentent plus ce besoin. Les achats ne se feront vraiment que quand quelque chose sera tout à fait usé. Si nous prenons la façon de se nourrir, il est assez surprenant de constater qu'autant de personnes âgées mangent très modestement à la maison, persuadées que pour elles, cela est suffisant. Et pourtant, la nécessité d'une alimentation variée subsiste dans la vieillesse. Par ces quelques constatations, je voudrais attirer l'attention sur le fait que les aînés ne dépensent pas de la même manière que leurs après-venants. Mais ce qui me paraît important, c'est peut-être qu'ils ont appris, ou plutôt dû apprendre dès leur jeune âge, à dépenser raisonnablement et même à mettre de côté quelques sous alors que « tout n'allait pas simplement ». Ou encore, si vous voulez, ils ont appris à vivre modestement parce que la vie à ce moment les contraignait à l'apprendre. Chose bien difficile de nos jours.

Aujourd'hui, tout ce qui vient en surplus pour les aînés est source de joie, une joie qu'ils aiment à montrer. Ce n'est pas qu'ils aient trop, mais ils se débrouillent pour « bien vivre ». Ils ne sont pas encore rassasiés de la vie, pas encore blasés et c'est réjouissant de savoir qu'à 80 ans, on aime encore la vie parce qu'on ne sait pas encore tout d'elle.

« On paie pour eux » ? Si l'on veut, parce que les deniers de l'Etat sont les deniers de tous ! Mais justement, c'est bien parce que les deniers de l'Etat sont « de tous » qu'il ne faut pas oublier que les aînés eux-mêmes sont des contribuables. Et lorsque les autorités décident de financer des équipements sportifs comme une patinoire ou un terrain de football, les aînés paient aussi mais n'en profiteront jamais.

Est-ce à ceux qui ont appris à vivre modestement qu'il faut encore enlever quelque chose parce qu'ils avouent avoir assez pour vivre ? Nous avons la chance de vivre dans un pays où — il faut le reconnaître — le système AVS est un des meilleurs d'Europe. Vouloir y toucher, reculer, c'est provoquer à plus ou moins brève échéance de nouveaux problèmes sociaux qui nous coûteront plus cher !

Autre point non négligeable : plus de 800 000 bénéficiaires AVS, c'est une force économique importante. Vouloir diminuer un pouvoir d'achat, c'est provoquer une nouvelle récession.

On pourrait citer les réductions tarifaires des transports : suppression du demi-tarif = diminution des voyageurs ; diminution des voyageurs = diminution des recettes.

A l'heure où le peuple suisse va se prononcer sur le référendum relatif à la 9e révision AVS, il sera intéressant, en temps voulu, d'analyser les résultats et de savoir le pourquoi des oui et des non.

Un fait reste certain : « Tous les vieux ne sont pas des riches profiteurs et tous les jeunes ne sont pas des pauvres sacrifiés. » Il n'y a aucune raison de vouloir dresser une génération contre une autre. La lutte des classes se joue ailleurs...

Marc Guignard